

**DECLARATION RELATIVE À L'EXPRESSION DE LA VOLONTE DES
AUTORITES GUINEENNES AU PLUS HAUT NIVEAU DE VALORISER LE
POTENTIEL D'ENERGIE SOLAIRE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL**

Dotée d'un potentiel énergétique renouvelable énorme, la République de Guinée demeure pourtant un pays avec un faible taux d'accès à l'électricité, inférieur à la moyenne sous-régionale (46,8%) selon la Banque Mondiale (2021).

Pour répondre à ce défi, les autorités guinéennes ont entrepris, notamment depuis 2012, des réformes politiques, réglementaires et institutionnelles. La mise à jour de la lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE) s'inscrit dans ce cadre. À cela s'ajoutent des investissements considérables pour la réalisation des barrages hydroélectriques Kaléta (240MW) et Souapiti (450MW), respectivement en 2016 et 2021.

Cependant, malgré ces investissements colossaux et des impacts sociaux et environnementaux considérables qui ont engendré un déplacement massif de populations pour la réalisation du projet d'aménagement hydroélectrique Souapiti par exemple, et laissant craindre pour le projet de barrage hydroélectrique Koukoutamba de sérieux risques sur les communautés riveraines et le Parc National du Moyen Bafing (PNMB) avec sa biodiversité, en partie menacée ; la Guinée continue de faire face à un déficit conséquent en matière de production électrique pour les ménages et l'approvisionnement du réseau, notamment. Ce déficit est la conséquence, non seulement de problèmes de gouvernance du secteur, mais aussi du choix des options énergétiques du pays. En effet, la Guinée a décidé de miser sur l'hydroélectricité comme pierre angulaire de sa politique énergétique au dépens d'alternatives plus durables, fiables et moins coûteuses telle que l'énergie solaire photovoltaïque, dont la Guinée est créditée d'un potentiel non négligeable estimé à plus ou moins 2700 heures d'ensoleillement par an selon les régions, mais qui reste quasiment inexploité, excepté quelques projets tels que Koumaguely Solar et le projet de production de 82 MW d'énergie solaire à Kamsar.

Or, les récentes pénuries dans la desserte de l'électricité et les délestages de plus en plus fréquents, consécutifs aussi bien à la diminution du niveau d'eau des réservoirs des deux barrages précités qu'à des problèmes structurels de gouvernance, viennent questionner la pertinence de cette politique de l'hydroélectricité comme principale solution. La crise de l'électricité que connaissent de nombreuses villes de la Guinée depuis un certain temps a connu une aggravation majeure qui perdure. Elle a été à l'origine de nombreuses manifestations sociales à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur du pays, malgré les efforts des autorités compétentes pour la juguler à court terme grâce à des solutions telles que l'interconnexion au réseau sous-régional.

Mais à long terme, il faudra repenser la politique énergétique nationale, plus spécifiquement ses sous-secteurs des énergies renouvelables où la promotion de l'énergie solaire figure parmi les orientations opérationnelles.

C'est pourquoi, les ONG CECIDE et International Rivers, déclarent prendre acte de l'expression de la forte volonté (rendue publique dans le compte rendu du conseil des ministres du 18 Avril 2024) de son Excellence Général Mamadi Doumbouya, Chef de l'État, de promouvoir l'énergie solaire en soulignant « *la nécessité pour notre pays de tirer profit de cette source d'énergie disponible quasiment toute l'année* ». Cette instruction de haute importance a été confortée par le Conseil des ministres qui a « *encouragé le gouvernement à explorer toutes les possibilités de développement des centrales photovoltaïques dans toutes les régions de notre cher pays, notamment que toutes les approches soient envisagées dans les régions qui disposent permanemment du plein soleil nécessaire à son expansion et à sa concrétisation.* »

Dans la même lignée, le Premier ministre de la transition, M. Bah Oury, a annoncé lors de sa déclaration de politique générale devant les conseillers nationaux de la transition, le 27 mai dernier, que « *des discussions sont en cours pour le développement de 500 MW d'énergie solaire avec comme objectif à moyen terme de disposer d'une capacité additionnelle d'au moins 1GW.* » Nous encourageons vivement la concrétisation de cette noble ambition et en restons attentifs

A cet effet, CECIDE et International Rivers qui promeuvent, entre autres objectifs, les alternatives énergétiques durables aux grands barrages hydroélectriques depuis plusieurs années en Guinée, et qui ont à leur actif l'organisation de plusieurs activités qui ont contribué au discours sur l'énergie en Guinée, encouragent la poursuite de ces efforts et souhaitent la concrétisation de ces projets. Car, ils contribueront au respect des engagements internationaux de la République de Guinée en matière de lutte contre les changements climatiques. Pour rappel, l'un des engagements majeurs souscrits par la Guinée dans le cadre de l'Accord de Paris est de parvenir au seuil de 30% du mix énergétique, produit à travers des sources renouvelables d'ici à 2030.

En outre, nos organisations ont commandité une étude critique sur le potentiel solaire en Guinée. Il s'agissait notamment d'une étude de faisabilité d'implantation du solaire photovoltaïque comme alternative possible au projet Koukoutamba. Ce rapport constitue une autre contribution de nos deux (2) organisations à la prise de décision sur les politiques énergétiques en Guinée depuis quatre ans. Ledit rapport a été lancé en 2023, en collaboration avec le Ministère de l'énergie et, de l'hydraulique et des hydrocarbures, en présence des membres du Conseil National de la Transition (CNT), des représentants de l'administration, des médias, de la société civile ainsi que représentants des communautés riveraines des barrages hydroélectriques.

Au regard de tout cela, nous encourageons vivement le gouvernement, à poursuivre la dynamique de cette nouvelle orientation qui est bénéfique pour les communautés guinéennes au moment où le pays est confronté aux effets des changements climatiques et aux enjeux de la transition énergétique. C'est un signal positif envoyé aux partenaires bi et multilatéraux de la Guinée qui confirme sa disposition à respecter ses engagements nationaux et internationaux

en matière de développement durable. Mais la concrétisation de ce signal reste cependant un défi exaltant. C'est pourquoi nos deux (2) organisations suggèrent au Gouvernement Guinéen d'impliquer toutes les parties prenantes du secteur de l'énergie aux niveaux national et international (secteur privé, société civile, experts, médias, organisations de consommateurs, etc.) dans une démarche inclusive et ouverte pour participer aux réformes nécessaires à la concrétisation de la volonté exprimée ;

Enfin, elles réaffirment leur disponibilité pour accompagner les futurs efforts du gouvernement guinéen en contribuant à la réflexion et à la planification des actions de mise en place de l'énergie solaire en fournissant un support technique fondé sur leurs expertises et leurs expériences sur les politiques et projets énergétiques.

Conakry, le 18 juin 2024

Signée,

M. Joshua Klemm

Co-Directeur Exécutif International Rivers

M. Aboubacar DIALLO

Directeur Exécutif du CECIDE